

Reims-Châlons, un mariage compromis

Tout juste fiancés, Reims et Châlons sont-ils déjà en train de divorcer ? En tout cas, l'idée du Grand Reims est une alternative qui devient extrêmement sérieuse.

Les bans avaient été publiés au début de l'automne. Mais le mariage entre Reims et Châlons est loin d'être célébré. D'autres épousailles se négocient (L'union de jeudi). « Il y a six mois, bien avant la carte du préfet, les intercommunalités autour de Reims ne voulaient pas d'un rapprochement avec notre métropole », répète Catherine Vautrin, présidente de l'agglomération. Depuis, les choses ont évolué. La carte du préfet a fait son effet.

Sous la houlette d'Yves Détraigne, sénateur et maire de Witry-lès-Reims, lui aussi plutôt réticent à l'époque, les communes alentour auraient changé d'avis. « Nous avons aussi évoqué un préalable, c'est que le pôle de compétitivité de Pomacle-Bazancourt et que la communauté de communes de Champagne Vesle fassent partie du territoire », poursuit la députée. Ce qui n'est pas le cas dans la carte proposée par le préfet.

De plus, lors d'une première réunion à Châlons début octobre,



C'était début octobre, lors d'une réunion à Châlons, avec les élus rémois.

Bruno Bourg-Broc, président de Cités en Champagne, n'aurait pas caché son opposition au projet Reims-Châlons. La logique des bassins de vie est encore avancée.

L'opposition rémoise avait pointé par exemple le fait que Sommesous ferait partie de la future communauté avec Reims, mais pas Thillois. « J'ai rencontré les élus de ma cir-

conscription. Arnaud Robinet a fait de même. Des discussions ont eu lieu autour de la fiscalité, de la gouvernance... Une démarche différente de celle prévue par la carte du préfet se dessine. »

Ses contours porteraient sur huit intercommunalités autour de Reims, réunissant 126 communes. De quoi faire un Grand Reims et dépasser le seuil de 250 000 habitants, de Pontfaverger à Ville-Domange en passant par Cormicy. « J'ai informé Benoist Apparu qu'il y avait cette réflexion. »

Une rencontre entre élus rémois et châlonnais doit intervenir ce vendredi, confirme Arnaud Robinet, maire de Reims, avant une réunion entre les maires des 126 communes de l'éventuel Grand Reims, samedi. Un conseil municipal extraordinaire portant sur le sujet est par ailleurs programmé à Reims sur le sujet le 7 décembre. « Il semble qu'il y ait un certain consensus au niveau de la métropole. Je trouve cette idée de Grand Reims séduisante. Cela n'empêche pas de

Ses contours porteraient sur huit intercommunalités autour de Reims, réunissant 126 communes, de quoi dépasser le seuil de 250 000 habitants

renforcer des partenariats avec Châlons, de créer un sillon comme en Lorraine », indique Arnaud Robinet. Il reste des étapes néanmoins.

Normalement, les communes avaient jusqu'au 11 décembre pour délibérer sur la carte préfectorale. « Les élus peuvent solliciter une audition auprès de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) et faire des propositions. » Des auditions prévues avant Noël. Après, si amendements il y a, ils doivent être approuvés par les deux tiers de la CDCI. Mais la perspective d'un mariage entre Reims et Châlons s'éloigne franchement.

YANN LE BLÉVEC